



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

VICE RECTORAT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

VU le code général de la fonction publique ;

VU le décret n°80-627 du 4 août 1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive ;

Arrête :

Article 1^{er} : Les professeurs d'éducation physique et sportive de classe normale dont les noms suivent, inscrits sur le tableau d'avancement établi au titre de l'année 2024 pour l'accès au grade de la hors classe, sont nommés professeurs d'éducation physique et sportive hors classe à compter du 1^{er} septembre 2024.

Nom	Nom patronymique	Prénom
PICHERIT	PICHERIT	VINCENT
RICHARD	RICHARD	MATHIEU
CARPENTIER	CARPENTIER	AURELIEN
SERENA	SERENA	VINCENT
LEROUX	LEROUX	STEPHANE
CHANTREUX	CHANTREUX	INGRID

Article 2 : Les femmes représentent 35% des promouvables et 16,7% des promus, les hommes représentent 65% des promouvables et 83,3% des promus.

Article 3 : Le classement de chacun des intéressés dans son nouveau grade fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Fait le 2 juillet 2024

L'adjointe au chef de la Division
des personnels enseignants



Margot LE ROUX